

# FOUILLE PRÉVENTIVE SUR LE SITE DU NECKERSGAT À UCCLE

Sylvie Byl, Céline Devillers, Nicolas Paridaens

Archéologie à Bruxelles  
Archeologie in Brussel

005



**Comité d'accompagnement :** Ann Degraeve (SPRB-DMS), Laurent Bavay (ULB-CReA Patrimoine), Nicolas Paridaens (ULB-CReA Patrimoine)

**Commune :** Uccle

**Adresse :** avenue Neckersgat 17

**Parcelle :** 21016\_6\_G\_2\_175<sup>n</sup>

**N° de dossier :** UC0013-01

**Type de marché public :** Procédure négociée avec publicité

**Pouvoir adjudicateur :** Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

**Prestataire :** ULB-CReA Patrimoine

**Gestion et lieu de conservation documentation :** Direction des Monuments et des Sites - rue du Progrès 80 - 1035 Bruxelles

**Éditeur responsable :** Arlette Verkruyssen - Bruxelles Développement urbain - rue du Progrès 80 - 1035 Bruxelles

**Dépôt légal :** D/2013/6860/016

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.



# Sommaire

Introduction .....	04
Données administratives	06
Circonstances de l'intervention	06
Méthodologie	07
Historique des recherches	08
Données iconographiques	09
Contexte géologique	10
Rapport de recherche .....	12
Description des vestiges archéologiques	12
Description du mobilier archéologique	17
Bibliographie .....	23
Résumé /Samenvatting .....	24
Annexe .....	25

# Introduction, données administratives, circonstances de l'intervention et méthodologie

*Préalablement à la construction d'une nouvelle salle de gymnastique pour le « Koninklijk Atheneum Ukkel Neckersgat », le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (MRBC) a décidé d'effectuer une fouille préventive sur le site du Neckersgat à Uccle. Le site prend place au sud du territoire de la commune, à 250 m environ à l'ouest de la gare de chemin de fer d'Uccle-Calevoet (ligne Bruxelles-Charleroi). Il correspond à un plateau sableux dont le sommet culmine à 60 m d'altitude, bordé au sud-ouest par les eaux du Geleytsbeek, un sous-affluent de la rive droite de la Senne. Ce site est connu depuis la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, par des fouilles ayant révélé des vestiges du Néolithique moyen, de l'âge du Fer et de l'Époque romaine<sup>1</sup>.*

## Introduction

La parcelle forme une surface triangulaire plus ou moins plane entourée d'un talus d'une hauteur de 2 à 4 m. La présence de ce talus et les vestiges découverts avaient orienté certains auteurs vers l'hypothèse d'une fortification de l'âge du Fer suivie d'une occupation au début de l'Époque romaine<sup>2</sup>. Suite au projet prévoyant d'implanter le futur hall sportif au sein du site archéologique, une fouille préventive s'avérait donc indispensable afin de documenter d'éventuels vestiges avant la destruction du sous-sol. Il s'agissait, par ailleurs, de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'un site fortifié.

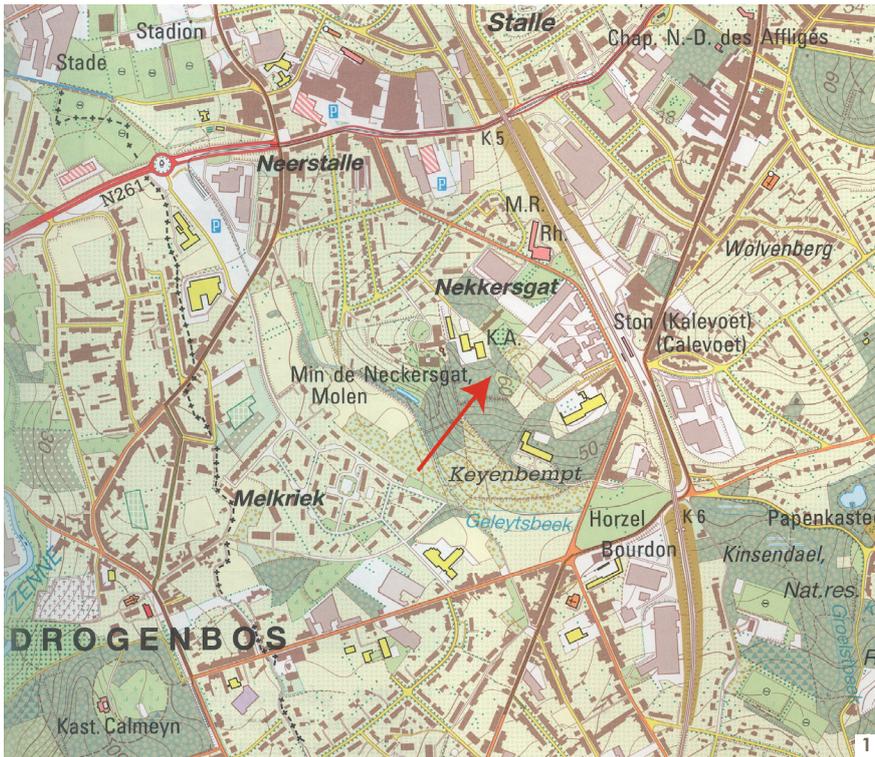
La Direction des Monuments et des Sites du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale a donc lancé un appel d'offres auprès des institutions agréées comme auteur de recherches archéologiques en région bruxelloise. Le marché a été attribué au Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine (CReA-Patrimoine) de l'ULB qui s'est associé pour ce projet avec la Société royale d'Archéologie de Bruxelles (SRAB).

Le Cahier Spécial des Charges prévoyait de procéder à la fouille complète de la zone menacée par les travaux et de situer l'emplacement des tranchées de fouilles et des structures archéologiques sur un plan géoréférencé<sup>3</sup>.

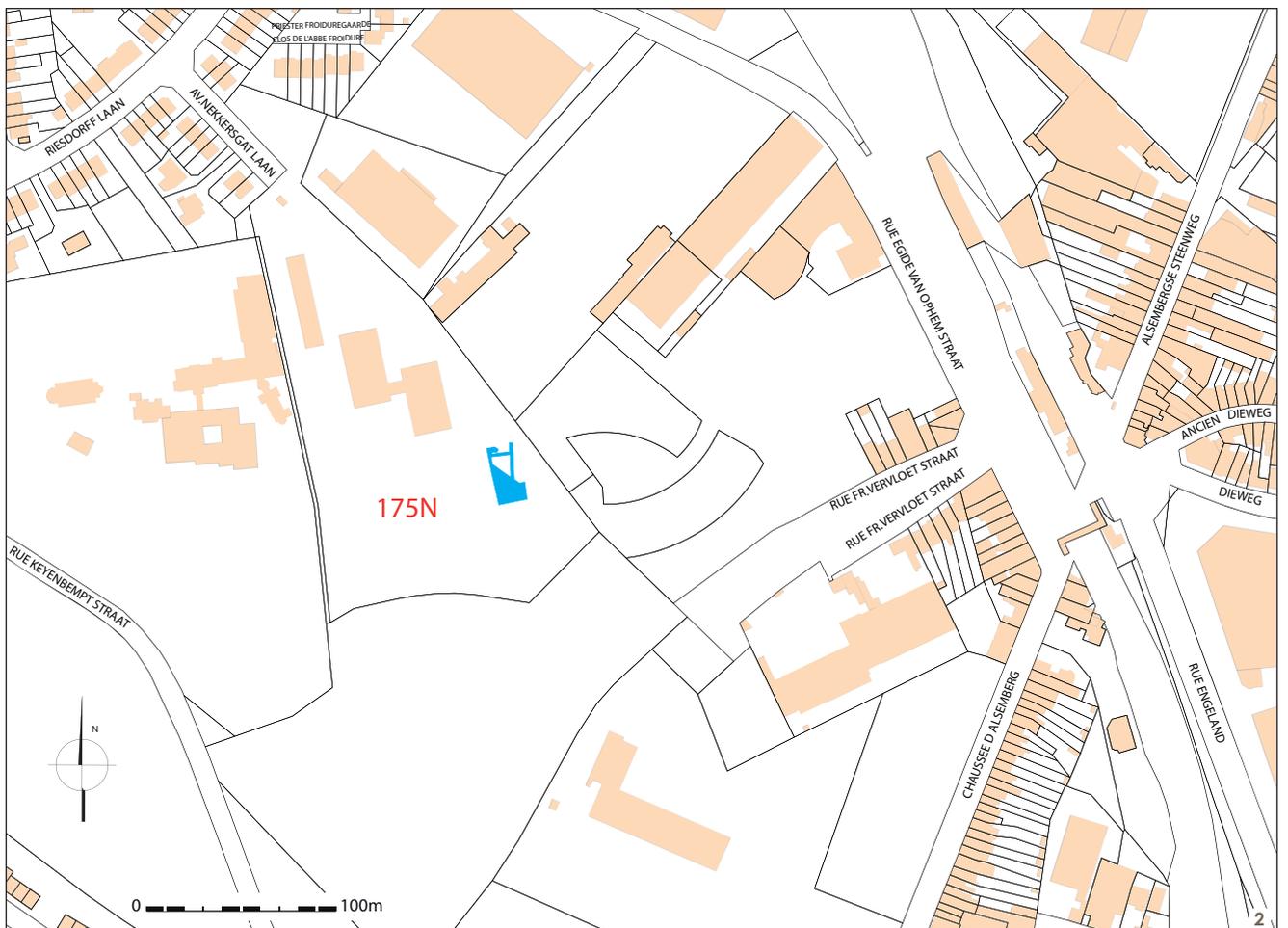
1: Voir Historique des recherches.

2: CABUY & e.a., 1993, p 78.

3: Cahier Spécial des Charges [UC013-01], p. 14-16.



- 1 Extrait de la carte topographique, Institut géographique national, 1/10 000 « Uccle 31.7 nord », éd. 1994 avec localisation du site archéologique.  
© SPRB-DMS
- 2 Emprise de la fouille 2010-2011 (en bleu), superposée au plan cadastral d'Uccle (fond de plan Brussels UrbIS ©). (DAO : N. Bloch et N. Paridaens).  
© SPRB-DMS





## Données administratives

Le Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine (CReA-Patrimoine) de l'Université libre de Bruxelles s'est vu attribuer le marché public le 9 décembre 2010. Les modalités de l'intervention ont été définies dans le cadre d'un marché public de services passé par procédure négociée avec publicité, dont les clauses ont été stipulées dans le « Cahier Spécial des Charges [UC013-01] : Recherches archéologiques du site Neckersgat (âge du Fer/période romaine) sis avenue Neckersgat 17 à Uccle ».

La zone concernée par les recherches archéologiques est située sur le territoire de la commune d'Uccle, au sud de la parcelle enregistrée sous le code AGDP 21616\_G\_0175\_N\_000\_00. Elle s'étend sur une superficie d'environ 450 m<sup>2</sup> et se situe aux coordonnées Lambert 2008 : 647 138,32 nord ; 664 549,73 est ; 57,20 m d'altitude. Elle s'implante dans l'actuel parc de l'école, à une quinzaine de mètres au sud-ouest du bâtiment principal.

## Circonstances de l'intervention

Le chantier et le relevé topographique se sont déroulés entre le 22 novembre 2010 et le 10 janvier 2011, avec un total de 25 jours de travail effectif sur le terrain. Le chantier a été placé sous la responsabilité scientifique de N. Paridaens (archéologue, CReA-Patrimoine). L'intervention sur le terrain a été menée par S. Byl et C. Devillers (archéologues, CReA-Patrimoine) qui ont également bénéficié de la collaboration de M. Fourny (archéologue, SRAB), M. Gevaerts et L. Lipari (opérateurs de la SRAB), de l'aide de V. Philippart et N. Venant (étudiantes à l'ULB) et de D. Si M'Hammed (bénévole diplômée en Histoire de l'Art et Archéologie). Y. Devos (archéopédologue, CReA-Patrimoine) a procédé aux analyses pédologiques. Le relevé topographique a été réalisé par N. Paridaens, S. Byl et C. Devillers. Le mobilier archéologique a été analysé par S. Byl, C. Devillers et N. Paridaens et dessiné par A. Stoll (infographiste, CReA-Patrimoine). La digitalisation des minutes de fouille a été effectuée par A. Stoll. Le rapport a été préparé par S. Byl, C. Devillers et N. Paridaens.

## Méthodologie

Les modalités d'organisation du chantier ont été définies par les intervenants (CReA-Patrimoine, SRAB, URA, Koninklijk Atheneum) lors d'une réunion préalable<sup>4</sup>.

Les opérations de terrain ont débuté par le balisage de la zone sur base d'indications fournies par B. Geerinckx, architecte pour le bureau URA. Le chantier se situant dans l'enceinte d'une école, l'emprise a ensuite été entièrement sécurisée au moyen de barrières HERAS englobant les excavations et la zone de stockage des terres. Pour davantage de sécurité, le chemin sud-est d'accès au parc de l'école a également été barré. Avant le décapage mécanique, la surface des travaux a fait l'objet d'un relevé topographique afin d'enregistrer le microrelief de la zone à excaver et des espaces consacrés au stockage des terres. Celui-ci a été réalisé à l'aide d'un tachéomètre électronique (station totale) Leica® TS02. Le système altimétrique utilisé est le système Lambert rattaché via la borne IGN (Matricule Bgg\_71) située Chaussée d'Alseberg, 982.

L'emprise de la fouille était encore encombrée par de nombreux arbres qui rendaient impossible son excavation complète. Les arbres de petite taille ont été abattus par le CReA-Patrimoine pour dégager un maximum d'espace. Trois tranchées (TR01, TR02, TR03) ont été ouvertes afin d'exploiter la plus grande superficie possible : la tranchée TR01 suit les côtés ouest et sud ainsi qu'une partie du côté est de la future salle de gymnastique ; la tranchée TR02 constitue la limite orientale de la fouille tandis que la tranchée TR03 se situe perpendiculairement aux deux autres, contre la limite nord. Les terres ont été principalement stockées le long des profils ouest et sud de la tranchée TR01.

Le premier décapage, dont la profondeur n'a pas dépassé 0,40 m conformément aux exigences du bureau URA, a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique de 4,8 tonnes. Ce décapage a fait disparaître l'horizon humifère, une couche limoneuse et du remblai moderne. Sous ces niveaux, différentes fosses de grandes dimensions sont apparues. Un décapage manuel et plusieurs sondages ont ensuite été réalisés afin de comprendre l'organisation de ces différentes structures. Ces dernières ont fait l'objet d'un enregistrement intégral (photographique, planimétrique, stratigraphique) conformément au Cahier Spécial des Charges. Les artefacts collectés ont été transmis au laboratoire de la DMS pour être nettoyés et inventoriés. Au terme de la fouille, seuls les sondages profonds ont été remblayés avec les terres d'origine.

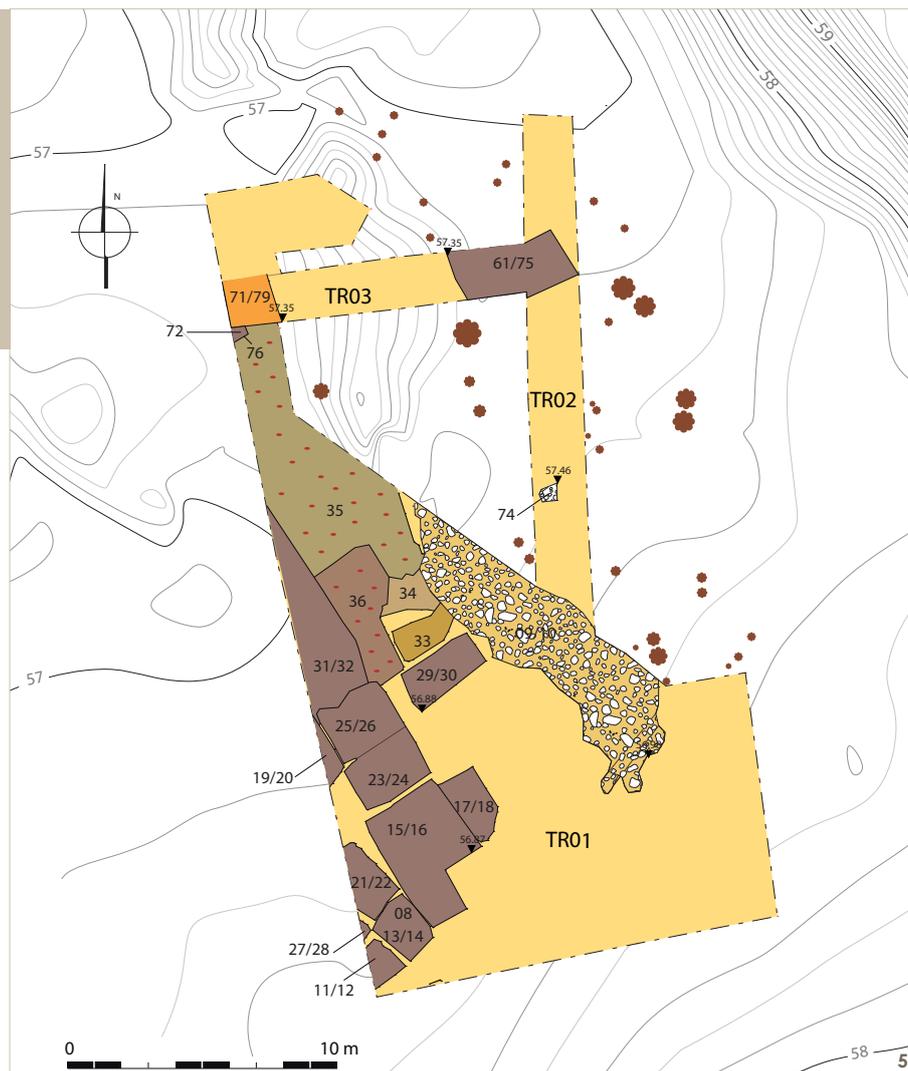
4: Cf. annexe 4.10 : PV de chantier.



4 Vue de la tranchée TR02 le 30 novembre 2010.

© SPRB-DMS

5 Plan détaillé de l'emprise du chantier de fouille, avec l'emplacement des tranchées et des structures (DAO : N. Bloch et N. Paridaens).  
© SPRB-DMS.



## Historique des recherches

Les premiers vestiges archéologiques, des silex taillés, sont découverts par M<sup>lle</sup> Claes en 1938. À cette époque, le sommet de la colline est exploité par une sablière dans laquelle les enfants venaient jouer<sup>5</sup>. Pierre Claes entreprend alors de suivre l'avancée de l'exploitation pour documenter les vestiges qu'elle révèle. Entre 1938 et 1943, il enregistre différentes structures apparaissant dans le front de taille de la sablière, réalise plusieurs sondages et procède à des ramassages de surface au centre de la parcelle.

Il mentionne le site pour la première fois dans une courte notice en 1942 : de l'outillage microlithique appartenant à l'industrie « tardenoisienne » et des petites fosses comblées de terre noirâtre contenant notamment des fragments de céramique datant de « La Tène III ». Il cite encore une fibule en bronze également datée de « La Tène III », une monnaie d'argent romaine d'Auguste, des pendeloques de collier, une hache polie en silex et des fragments de poterie<sup>6</sup>.

Pierre Claes republie en 1978 les découvertes qu'il a réalisées au Neckersgat. Il décrit davantage les vestiges de l'époque romaine et notamment un fossé suivi sur une longueur de cinq mètres qui a livré des tessons du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Il note également que « la couche archéologique d'épaisseur variable, se situait immédiatement sous le sol arable, avec deci delà des petites fosses, restes de foyers ou trous de pieux, et s'étendait sur une grande partie de la butte sablonneuse nivelée depuis lors par une exploitation de sable ». Il conclut à une occupation gauloise de l'époque de La Tène poursuivie par un habitat du début de la période romaine<sup>7</sup>.

En 1971, André Rober et le Cercle d'Archéologie, de Paléontologie et de Géologie Pro Antiqua asbl réalisent

5: Communication personnelle d'A. Rober, 22 février 2011.

6: CLAES, 1942. Ces mêmes découvertes sont reprises en 1957 par M.E. Mariën qui classe le site dans la rubrique habitat : Mariën, 1957, p. 39.

7: CLAES, 1978, p. 32-33.

plusieurs sondages dans le talus formant la limite méridionale de la parcelle, où il récolte du matériel lithique et des fragments de céramique laténienne et médiévale<sup>8</sup>.

Dans l'*Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* consacré à Uccle en 1993, le lieu-dit du Neckersgat fait l'objet de deux notices. La première concerne la parcelle occupée par l'Institut Supérieur Économique de Secrétariat (I.S.E.S.) : les prospections de Pierre Claes y ont révélé un outillage microlithique caractéristique du Mésolithique ainsi que plusieurs artefacts en silex remontant au Néolithique. La seconde correspond au site du sommet de la colline où est implanté l'Atheneum : sur base des recherches de Pierre Claes et des levées de terre entourant le domaine de l'Atheneum, les auteurs l'interprètent comme une fortification de la fin de l'âge du Fer à laquelle succède un habitat au début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.<sup>9</sup>. En 1994, Yves Cabuy reprend plus longuement l'analyse du site du Neckersgat avec une synthèse des recherches menées par Pierre Claes mais aussi l'étude du matériel archéologique, resté jusque-là inédit. Il ne peut cependant préciser davantage la chronologie ni confirmer une fonction défensive ancienne pour les levées de terre ; s'il n'exclut pas qu'elles puissent être liées aux terrassements de sablières ouvertes sur l'éminence et son flanc sud-est, il reste toutefois partisan de l'hypothèse d'une fortification de l'âge du Fer<sup>10</sup>.

Enfin, en 1999, Anne Cahen-Delhayé réalise un nouvel examen du matériel qui lui permet de réfuter une datation de l'âge du Fer et de situer l'ensemble au début de l'époque romaine, sous les règnes d'Auguste et de Tibère. Quant aux levées de terre, elle écarte définitivement une éventuelle fortification de l'âge du Fer en rappelant les recherches réalisées en 1971 par André Rober et que seuls des fragments de céramique médiévale ou post-médiévale y ont été recueillis ; ces levées résulteraient des terrassements d'une exploitation de sable à l'intérieur des limites de la parcelle cadastrale<sup>11</sup>.

## Données iconographiques

Une série d'observations réalisées sur base des cartes et plans anciens ou actuels apporte d'appréciables renseignements supplémentaires.

La carte de Ferraris montre que la parcelle étudiée<sup>12</sup> intégrait encore à cette époque le domaine du Neckersgat qui s'étendait jusqu'au Gelelytsbeek. Elle s'individualise peu après car la carte réalisée par de Wauthier en 1810 la représente sous une forme triangulaire et séparée, sur son côté occidental, du domaine du château par un sentier. Ces deux éléments, forme triangulaire et sentier en bordure ouest, qui se sont maintenus jusqu'aujourd'hui, apparaissent dorénavant sur tous les documents postérieurs.

Les cartes topographiques, quant à elles, n'indiquent que peu de changement dans le relief de cette parcelle. Les cartes de 1882 et 1894 matérialisent les limites parcellaires par ce qui semble être un talus au nord-est et par un chemin au sud. Le flanc nord de ce talus apparaît toujours sur une carte non datée (probablement réalisée avant les années 1911<sup>13</sup>) et sur celle éditée en 1924 dont les derniers relevés datent de 1913. Fait marquant, une carrière, implantée directement au nord du dit talus, apparaît sur ce dernier document.

Le relevé de 1933 (éditée en 1935) montre l'extension de cette exploitation sur la parcelle n° 175 qui nous concerne. C'est à cette époque (1938) que M<sup>lle</sup> Claes découvre des silex dans la sablière. Sur la carte IGM de 1964, plus aucun indice ne souligne la présence de cette sablière.

Le plan réalisé par André Rober sur base des données de Pierre Claes montre l'état d'avancement de la carrière entre 1940 et 1943. Outre le front de la carrière serpentant au centre de la parcelle, le talus qui forme encore actuellement sa limite méridionale y est clairement représenté. Les cartes de 1964, 1981 et 1994 ne montrent pas, en revanche, la levée de terre au nord-est, observable de nos jours et au moins existante depuis les années 1970.

La parcelle n'est bâtie qu'en 1976 avec la construction des bâtiments de l'Atheneum<sup>14</sup>.

La carte de 1935 atteste donc bien une exploitation de sable dans la parcelle n° 175 et nous permet de situer son ouverture entre 1913 et 1933. Le plan fourni par André Rober semble, quant à lui, indiquer que la levée de terre sud a été créée par cette même exploitation.

EN 1999, ANNE CAHEN-DELHAYE RÉALISE UN NOUVEL EXAMEN DU MATÉRIEL QUI LUI PERMET DE RÉFUTER UNE DATATION DE L'ÂGE DU FER ET DE SITUER L'ENSEMBLE AU DÉBUT DE L'ÉPOQUE ROMAINE, SOUS LES RÈGNES D'AUGUSTE ET DE TIBÈRE.

8: Communication personnelle d'A. Rober, 22 février 2011. Ce dernier nous a aimablement fourni un plan situant ses sondages et ceux de P. Claes, ainsi qu'une partie des dessins des artefacts récoltés et des minutes de chantier. Cf. annexe 4.8 : Plans et dessins Claes-Rober.

9: CABUY, DEMETER & LEUXE, 1993, p. 70-71, 78-79, 137, 139-140.

10: CABUY, 1994, p. 52-54.

11: CAHEN-DELHAYE, 1999, p. 4.

12: Uccle, 6<sup>e</sup> division, section G, 2<sup>e</sup> feuille, n° 175<sup>a</sup>.

13: C'est l'absence de l'actuelle église Saint-Job construite en 1911 sur la place du même nom qui nous oriente vers cette datation. Seule est figurée l'ancienne église située au coin de la chaussée de Saint-Job et de l'avenue Carsoel (et détruite en 1913).

14: Archives du Cadastre du Brabant, Uccle, 6<sup>e</sup> division, section G, 2<sup>e</sup> feuille, 1976, n° 175<sup>a</sup>, croquis d'arpentage n° 44.

Cartes et plans consultés	Date d'édition	Date des relevés
<i>Cartes et plans manuscrits, 2017</i> Archives générales du Royaume	1757	
<i>Carte topographique de la Forêt de Soigne et de ses environs,</i> J. de Ferraris	1770	1769
<i>Carte de Cabinet</i> J. de Ferraris		1770-1778
<i>Carte de Bruxelles et environs</i> de Wauthier	1821	
<i>Carte topographique de la Belgique</i> Huvenne	ca 1858	
<i>Atlas du Royaume de Belgique, plan parcellaire de la commune d'Uccle,</i> Popp		1842-1879
<i>Carte de Belgique</i> Institut cartographique militaire	1882	1865
<i>Carte de Belgique</i> Institut cartographique militaire	1894	1865, 1877, 1882, 1891
<i>Carte de Belgique</i> Institut cartographique militaire	s.d. ante 1911 ?	
<i>Carte de Belgique</i> Institut cartographique militaire	1924	1865, 1877, 1891, 1907, 1913
<i>Carte de Belgique</i> Institut cartographique militaire	1935	1865, 1924, 1933
<i>Bruxelles 31.7.3</i> Ministère des Travaux Publics	1953	
<i>Uccle-Tervuren 31/7-8</i> Institut géographique militaire	1964	1950-1951, 1953-1954
<i>Bruxelles 31.7.3</i> Ministère des Travaux Publics	1981	1977-1978
<i>Uccle-Tervuren 31/7-8</i> Institut géographique national	1981	1958, 1979
<i>Uccle 31.7 Nord</i> Institut géographique national	1994	1988, 1991-1994

6 Tableau récapitulatif des cartes et plans observés.

## Contexte géologique

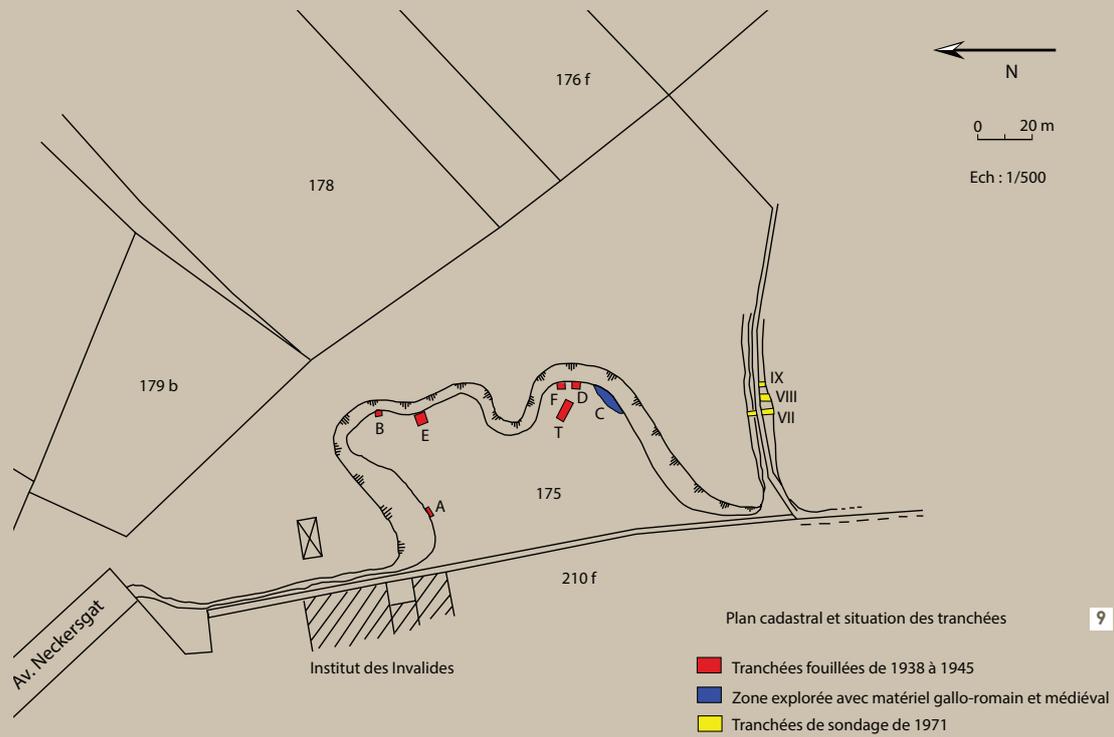
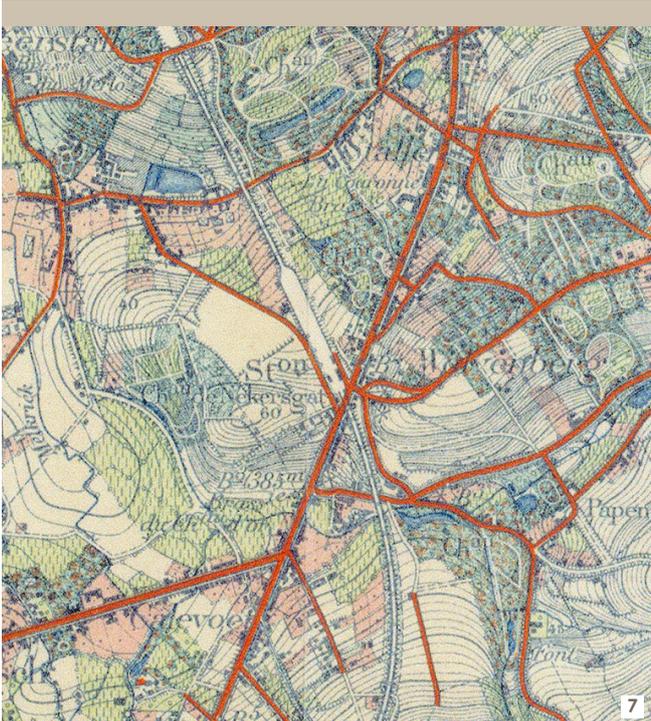
Une grande partie des dépôts de couverture (sous-sols superficiels) de l'agglomération de Bruxelles relève de la zone de loess qui caractérise la Moyenne Belgique. Cette zone couvre une surface de 40 à 80 km de large et 250 km de longueur, dépassant la frontière française au sud-ouest et atteignant les Pays-Bas et l'Allemagne au nord-est de la Belgique<sup>15</sup>. À Bruxelles, il s'agit de dépôts éoliens mis en place durant la dernière glaciation, entre 22 000 et 17 000 BP<sup>16</sup>. Ces dépôts de couverture reposent sur des sédiments tertiaires, en majorité des sables marins et/ou des argiles<sup>17</sup>. L'épaisseur des dépôts de loess varie selon la position dans le paysage. Sur les pentes sud, sud-ouest et ouest, ainsi qu'au sommet de certaines collines, ces dépôts sont moins épais voire absents. Sur ces dernières positions, les sols sont développés directement dans le substrat tertiaire<sup>18</sup>. Cela pourrait être le cas pour le site du Neckersgat.

15: LANGOHR & MIKKELSEN, 2001, p. 5; LANGOHR, 2001, p. 103-118.

16: HAESAERTS, 1984, p. 27-39.

17: LANGOHR & MIKKELSEN, 2001, p. 5; LANGOHR, 2001, p. 103-118.

18: LANGOHR & MIKKELSEN, 2001.



7 Extrait de la carte de Belgique, Institut cartographique militaire, 1/20 000 « Uccle, 31.7 », éd. 124.  
© SPRB-DMS

8 Extrait de la carte de Belgique, Institut cartographique militaire, 1/20 000 « Uccle, 31/7 nord », éd. 1935.  
© SPRB-DMS

9 Plan de la parcelle avec localisation des sondages de P. Claes et de A. Rober (DAO : S. Byl).  
© SPRB-DMS

# Rapport de recherche

10 Vue d'ensemble de la tranchée TR01.  
© SPRB-DMS



## Description des vestiges archéologiques

### Tranchée TR01

La tranchée TR01 constitue la plus grande des trois tranchées ayant pu être ouvertes sur le site en fonction des espaces non boisés et/ou déboisés. Elle suit les côtés ouest et sud ainsi qu'une partie du côté est de la future salle de gymnastique, couvrant une superficie de 264 m<sup>2</sup>.

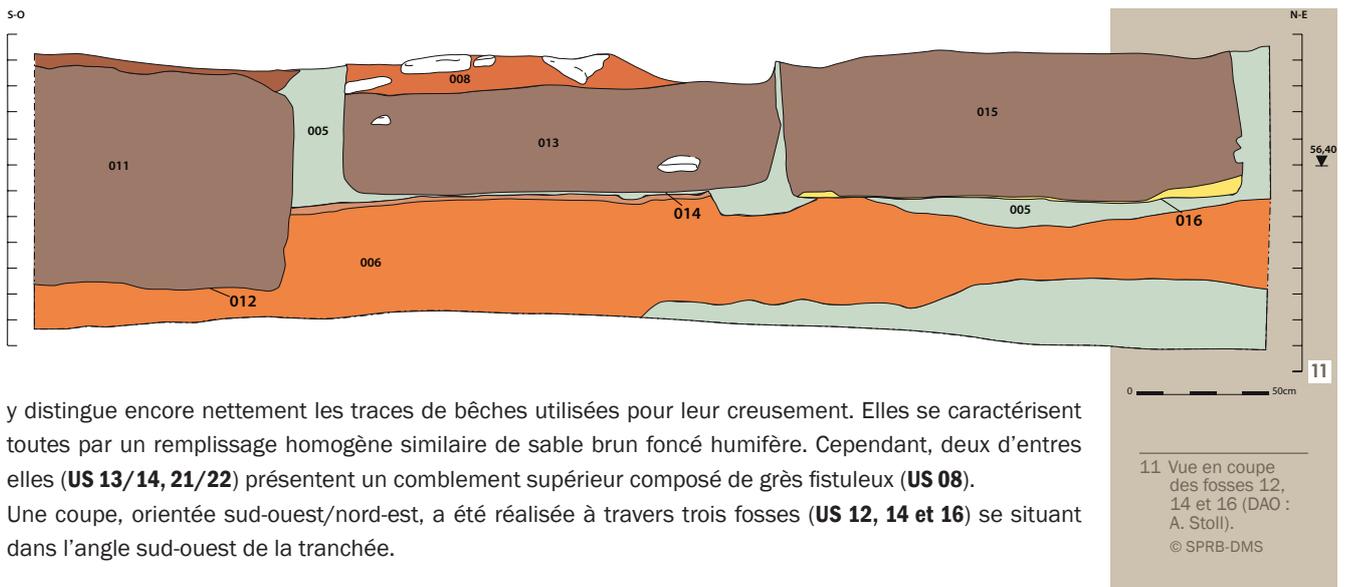
La stratigraphie de cette tranchée diffère en fonction des profils. Les profils est et sud se composent d'une fine couche humifère (Horizon A ; ép. ca 0,15 m) surmontant une couche de limon (Horizon Bbi ; ép. ca 0,20 m), ainsi qu'une couche de remblais hétérogènes (ép. variant de 0,10 à 0,20 m) reposant directement sur du sable tertiaire en place. Celui-ci se présente sous différentes couleurs telles que jaune, gris verdâtre (chargé en glauconie) ou orange (oxydé).

Un sondage réalisé dans le profil ouest a montré une stratigraphie plus complexe de succession de remblais et de fosses tandis que dans le profil nord-est apparaît un remblai constitué de grès fistuleux.

Treize fosses liées à l'exploitation du sable tertiaire ont été mises au jour. La nature de leur comblement se répartit en trois catégories : sable humifère, grès fistuleux et remblais sableux hétérogènes. Trois sondages ont été entrepris afin de déterminer la nature de ces fosses.

### Fosses comblées de sable humifère

Dès le premier décapage, onze fosses (**US 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32**) comblées de sable brun foncé sont apparues dans le sable en place, détonnant fortement avec celui-ci. Elles se situent principalement dans la partie ouest de la tranchée. Ces fosses, de taille variable, présentent une forme quadrangulaire et l'on



y distingue encore nettement les traces de bûches utilisées pour leur creusement. Elles se caractérisent toutes par un remplissage homogène similaire de sable brun foncé humifère. Cependant, deux d'entre elles (**US 13/14, 21/22**) présentent un comblement supérieur composé de grès fistuleux (**US 08**). Une coupe, orientée sud-ouest/nord-est, a été réalisée à travers trois fosses (**US 12, 14 et 16**) se situant dans l'angle sud-ouest de la tranchée.

- **US 11/12** : cette fosse (**US 12**) de plan quadrangulaire n'a été que partiellement mise au jour car son profil ouest se prolonge hors emprise (dim. minimales : 1,52 m x 1,40 m). Son sommet après décapage se situe à 56,83 m d'altitude. En coupe, cette fosse présente un profil à parois verticales et fond plat atteignant une profondeur maximale de 0,90 m. Son remplissage (**US 11**) se constitue de sable brun foncé dans lequel apparaissent quelques racines et bioturbations. Trois fragments de céramique y ont été retrouvés<sup>19</sup>.
- **US 13/14** : située à 0,20 m à l'est de la précédente, la fosse (**US 14**) présente une forme quadrangulaire (dim. : 2,12 m x 1,63 m) en plan dont le sommet se situe à 56,79 m. Son profil se constitue de parois verticales et d'un fond plat de 0,53 m de profondeur. Le comblement (**US 13**) de cette fosse se caractérise par du sable brun foncé, des grès fistuleux, des racines et des bioturbations, surmonté d'une couche de grès fistuleux (**US 08**). Aucun artefact n'a été rencontré.
- **US 15/16** : la fosse (**US 16**) présente en plan une forme de « L » (dim. maximales : 4,68 m x 3,32 m). Son sommet se situe à 56,84 m d'altitude. D'une profondeur de 0,56 m, son profil dessine des parois verticales et un fond plat. Son remplissage (**US 15**), semblable à celui des deux autres fosses, se caractérise par un sable brun foncé bioturbé avec présence de racines. Comme dans la fosse précédente, la fouille n'a révélé aucun artefact.

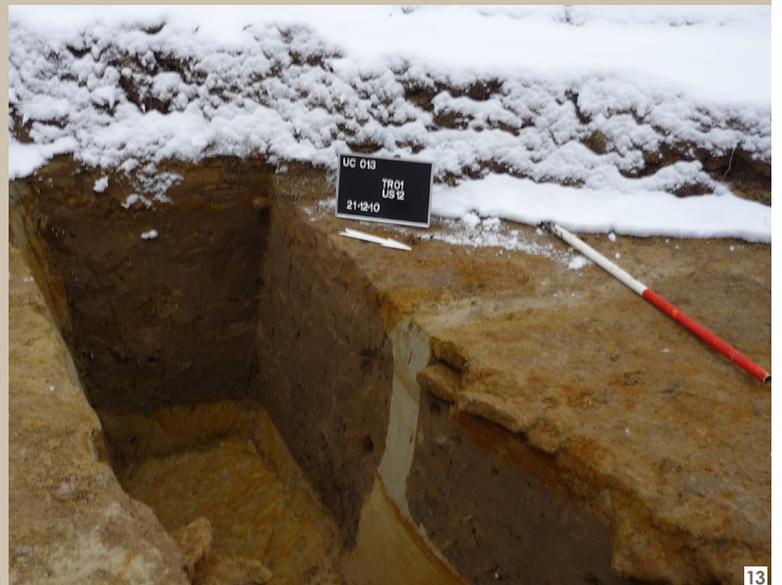
11 Vue en coupe des fosses 12, 14 et 16 (DAO : A. Stoll).  
© SPRB-DMS

19: UC013/0011/00001, 00002, 00003



12 Vue en plan et en coupe de la fosse 11/12.  
© SPRB-DMS

13 Vue en coupe de la fosse 11/12.  
© SPRB-DMS





14 Vue en plan et en coupe de la fosse 13/14.

© SPRB-DMS

15 Vue en coupe de la fosse 13/14.

© SPRB-DMS

En raison de leur similarité de forme et de comblement en surface, les fosses 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30 n'ont pas fait l'objet d'une expertise plus approfondie. Seuls leurs plans ont été enregistrés.

16 Tableau récapitulatif des dimensions des fosses comblées de sable humifère de la tranchée TR01.

N° fosse	Dimensions (m)
18	2,69 x 1,48
20	2,11 x 0,74 (incomplet)
22	2,53 x 1,53 (incomplet)
24	2,85 x 2,00
26	2,70 x 2,25
28	0,50 x 0,42 (incomplet)
30	3,14 x 1,46

### Fosse comblée de grès fistuleux

Une large zone de grès fistuleux (**US 10**) est apparue le long du profil nord-est. Elle s'étend en plan irrégulier sur une surface de 13,11 m sur 3,53 m.

Un sondage de 3 m sur 1 m a été ouvert perpendiculairement au profil nord-est de la tranchée. Il a révélé que cette couche de grès constitue à la fois le comblement d'au moins une profonde fosse et un remblai surmontant le sable en place. Aucun artefact n'y a été mis au jour.

- **US 09/10** : la coupe nord-ouest/sud-est montre distinctement un creusement anthropique (**US 10**) au niveau du sable en place. Celui-ci est comblé uniquement de grès fistuleux de taille moyenne à grande (**US 09**). Son profil en cuvette atteint une profondeur de 1,32 m. Son sommet se situe à 56,78 m d'alti-

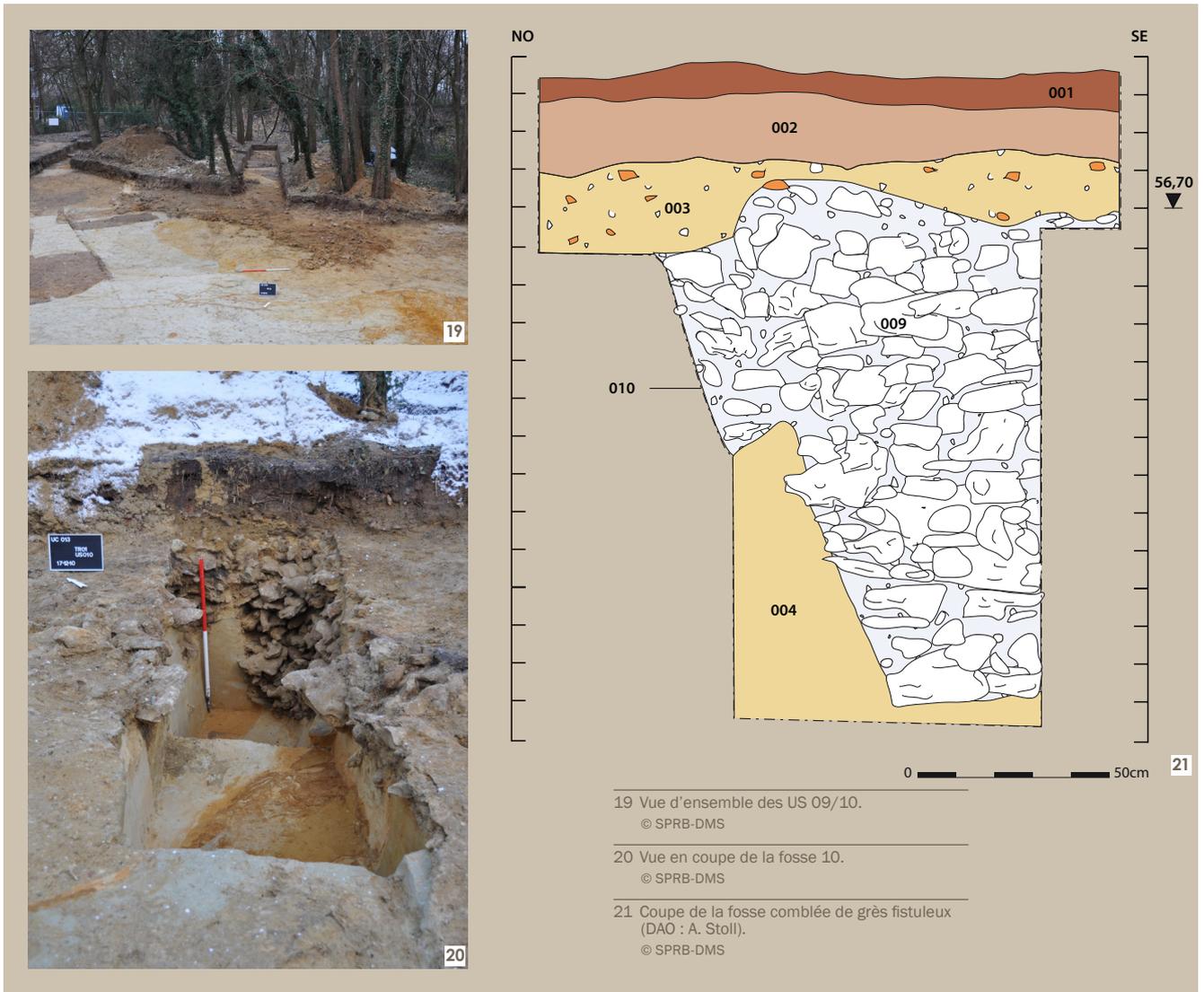
17 Vue en plan et en coupe de la fosse 15/16.

© SPRB-DMS

18 Vue en coupe de la fosse 15/16.

© SPRB-DMS





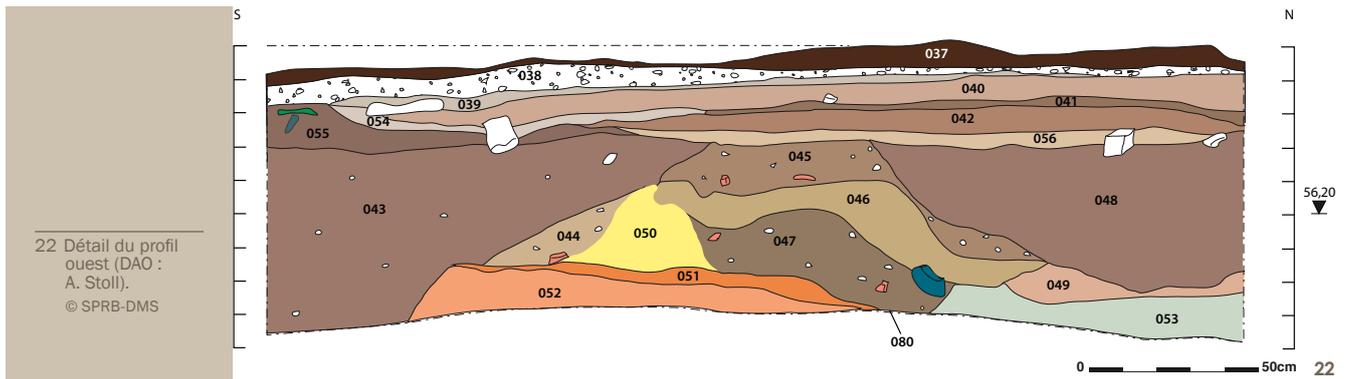
tude. La séquence stratigraphique supérieure observée dans cette coupe correspond à celle déjà décrite auparavant : un horizon A surmontant un horizon Bbi et un remblai sableux hétérogène. Dans la coupe nord-est/sud-ouest, la fosse présente un profil plus incurvé profond de 1,16 m, se prolongeant hors de l'emprise. Cette coupe a également permis d'observer que le comblement de grès fistuleux (US 09) se prolonge au-delà des limites de la fosse en une couche de 0,04 m à 0,29 m d'épaisseur se rétrécissant vers le sud-ouest.

### Fosse comblée de remblais hétérogènes

Un sondage a été ouvert sur 6 m le long du profil ouest selon une orientation sud-nord. Il a mis en évidence des apports successifs de remblais modernes parmi lesquels il semble possible de distinguer deux générations. La première génération regroupe les **US 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49**. Au sein de celle-ci, il est envisageable que les couches de remblais **44, 45, 46, 47, 49** constituent une première phase de comblement de fosses dont nous ne connaissons pas l'étendue car les limites latérales n'apparaissent pas. En effet, ces couches reposent directement sur du sable tertiaire en place (**US 50, 51, 52, 53**). Les remblais **43** et **48**, se distinguant par leur nature, pourraient quant à eux, soit faire partie de cette même phase, soit correspondre à des creusements postérieurs recoupant les couches **44, 45, 46, 47, 49**. Dans cette première génération de remblais, sept tessons de céramique et deux fragments d'objets métalliques ont été mis au jour<sup>20</sup>.

La seconde génération comprend les **US 38, 39, 40, 42, 54, 55, 56**. Seul un objet métallique y a été découvert<sup>21</sup>. Contrairement à la précédente génération, ces couches constituent des dépôts horizontaux. Nous pouvons

20: UC013/0043/00001, 00002, 00003 ; UC013/0046/00001, 00002, 00003 ; UC013/0047/00001, 00002, 00003. 21: UC013/0055/00001.



constater la formation d'un développement d'horizon humifère surmontant la couche limoneuse **42**, témoignant d'un certain laps de temps avant l'apport des remblais postérieurs.

Une fosse (**US 72/76**) est apparue en bordure ouest de décapage. Son plan (**US 76**) se poursuit hors de l'emprise de la fouille. Son remplissage (**US 72**) se constitue de sable brun dans lequel apparaissent de nombreux fragments de briques et nodules de chaux.

### Tranchée TR02

La tranchée TR02 constitue la limite orientale de l'emprise de la fouille. Elle s'étend sur une superficie de 36,68 m<sup>2</sup> avec des dimensions maximales de 19,44 m sur 1,90 m.

Les observations faites dans cette tranchée tant en stratigraphie qu'en plan concordent avec l'ensemble de la fouille ; elle n'a donc pas davantage fait l'objet d'un enregistrement détaillé.

La stratigraphie est similaire à celle du profil est de la tranchée TR01 qu'elle prolonge : une couche humifère (Horizon A) surmonte une couche de limon (Horizon Bbi) ainsi qu'une couche de remblais hétérogènes reposant directement sur le sable tertiaire en place.

Tout comme la stratigraphie, le décapage manuel a montré différents remblais sableux et des fosses similaires à la tranchée TR01. L'une de ces fosses (**US 61/75**), de plan quadrangulaire, se prolonge dans la tranchée TR03 ; elle présente le même remplissage de sable brun humifère.

Une petite zone (0,68 m x 0,64 m) de grès calcaires de taille moyenne (**US 74**) se situe parmi les remblais le long du profil ouest ; elle forme la seule attestation de ce type de pierre sur l'emprise de la fouille. Le décapage manuel de la tranchée a permis de récolter cinq artefacts, à savoir deux tessons de céramique et trois objets métalliques.

### Tranchée TR03

La tranchée TR03 est implantée au nord de l'emprise, perpendiculairement à la tranchée TR02 et au prolongement de la tranchée TR01. Ses dimensions sont de 9,33 m sur 1,80 m, couvrant une superficie de 16,47 m<sup>2</sup>. Elle recoupe une petite butte, dans laquelle la stratigraphie a révélé une succession de remblais modernes plus importante que dans les autres tranchées (**US 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 66**) superposés au sable

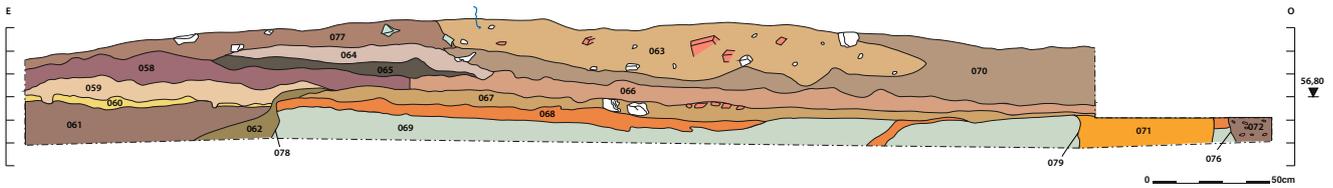
en place (**US 68, 69**) ; plusieurs développements d'horizon humifère (**US 77, 65, 67, 70**) témoignent d'apports plus espacés dans le temps.

Deux fosses d'extraction, creusées dans le sable en place, apparaissent partiellement, l'une (**US 61**) à l'extrémité est, l'autre (**US 72**) à l'extrémité ouest de la tranchée.

Aucun artefact n'a été récolté dans cette troisième tranchée.



23 Vue d'ensemble de la tranchée TR02.  
© SPRB-DMS



24

### Carottage

En raison des interrogations sur la nature des talus entourant la parcelle occupée par l'Atheneum, un carottage a été réalisé par Y. Devos dans la levée orientale. Il a été exécuté à l'aide d'une tarière de type «Edelman» sur une profondeur d'1,80 m. La stratigraphie se présente comme suit :

0 à 5 cm	Horizon A
5 à 50 cm	sable grossier brun clair, légèrement humifère
50 à 65 cm	sable grossier jaune
65 à 180 cm	sable grossier blanc

25

Le carottage ne révèle que du sable tertiaire en place. L'absence de dépôts de couverture limoneux peut s'expliquer de deux façons : soit ils ne sont jamais formés en raison de la situation en sommet de colline, soit ils ont disparu (Cf. supra 1.8 Contexte géologique).

Cet échantillon permet en tout cas de confirmer qu'il ne s'agit pas de levées de terre de nature défensive ; elles trouvent probablement leur origine dans les décaissements de la sablière de part et d'autre des limites parcellaires.

### Interprétation

Comme déjà évoqué, le but de la fouille était d'évaluer le potentiel archéologique actuel du site et de déterminer l'origine des levées de terre limitant la parcelle. Si P. Claes mentionnait en 1978 une « couche archéologique d'épaisseur variable » dans laquelle apparaissent différentes structures anciennes<sup>22</sup>, la stratigraphie observable aujourd'hui n'en révèle plus aucune trace. La fouille et le carottage ont démontré que les niveaux archéologiques ont depuis été arasés par une sablière moderne<sup>23</sup>, ce que signalait d'ailleurs également P. Claes. Quant aux talus, ils sont probablement issus des décaissements de cette sablière de part et d'autre des limites parcellaires ; un caractère défensif comme proposé par Y. Cabuy<sup>24</sup> peut donc être réfuté. Les fosses révélées par la fouille indiquent une autre phase d'extraction du sable dans un niveau déjà exploité. Celle-ci est entreprise à moindre échelle, comme en témoignent les fosses quadrangulaires, peu profondes et creusées à la bêche.

La sablière a ensuite fait l'objet de différents apports de remblais sableux ou limoneux. Leur horizontalité témoigne d'une volonté de mise à niveau du site, probablement réalisée lors du réaménagement de la parcelle après l'exploitation.

## Description du mobilier archéologique

La fouille n'a révélé aucun artefact ancien mais uniquement des objets modernes en céramique (NR = 35), en métal (NR = 15), en verre (NR = 6) et en pierre (NR = 1).

Une description précise du mobilier a été réalisée et encodée dans la Base de Données « Archéologie à Bruxelles » de la DMS, suivant les normes du Cahier Spécial des Charges<sup>25</sup>.



26

24 Vue générale du profil sud (DAO : A. Stoll).  
© SPRB-DMS

25 Tableau récapitulatif de la stratigraphie observée dans le carottage.

26 Vue d'ensemble de la tranchée TRO3.  
© SPRB-DMS

22: CLAES, 1978, p. 32.  
23: Sablière Chevalier, communication personnelle d'A. Rober, 22 février 2011.  
24: CABUY, 1994, p. 54.  
25: Cahier Spécial des Charges [UC013-01], p. 18.

Dans la description présentée ci-dessous, les objets se répartissent en quatre catégories :

- Verre
- Céramique
- Matériaux de construction
- Métal

### Verre

La fouille a livré six objets en verre : une bouteille entière, une ampoule électrique et quatre fragments dont deux fonds. Ils sont probablement tous récents.

Parmi ces six objets, deux proviennent du premier décapage (0,40 m de profondeur). Il s'agit d'une petite bouteille de lait en verre transparent (UC013/0007/00001) de 18 cm de hauteur. Il subsiste des inscriptions écrites en couleur jaune qui mentionne la marque « Kosto », entouré de deux fleurs ; le slogan : « Proef onze AA melk - Goûtez notre lait AA », ainsi que les coordonnées : « Melkerij Kosto, Torhout, tel. (050) 227.50 H.R.O 18714 ». Le second est un fragment de verre épais (UC013/0007/00005) de couleur brune marqué d'une date « 1940 » et d'initiales « CB ».

Les quatre autres objets ont été récoltés au cours des différents décapages manuels. Il s'agit d'une ampoule électrique (UC013/0057/00007) de 5,2 cm de longueur et 2,1 cm de diamètre. Cette ampoule semble appartenir à un véhicule motorisé récent. Deux fragments de bouteille sont reconnaissables : un fond (UC013/0057/00004) de verre épais vert sans inscription et un goulot (UC013/0021/00001) vert foncé dont la lèvre est soulignée par un anneau sous lequel apparaît une fine guirlande. Le dernier objet est un fragment (UC013/0003/00004) de verre fin de couleur vert clair.



27 Bouteille de lait : UC013/0007/00005 (photo : A. Stoll).  
© SPRB-DMS

### Céramique

Un total de 35 fragments d'époque contemporaine a été mis au jour au cours de la fouille. Le mobilier en céramique sera divisé en trois catégories : pipe, céramique domestique et céramique architecturale.

### Pipe

Un fragment de tuyau de pipe (UC013/0043/00001) en terre à pipe blanche a été mis au jour. Malheureusement, aucune inscription n'apparaît sur celui-ci et ne nous permet donc pas de le dater.

### Céramique domestique

Un total de 28 tessons (NR) d'époque contemporaine a été mis au jour au cours de la fouille. Le nombre minimal d'individus (NMI)<sup>26</sup> s'élève à 19. Les restes (NR) se répartissent en 12 bords, 4 fonds, 12 panses. Il est possible de classer la céramique en quatre catégories technologique : la faïence, le grès, la céramique glaçurée (qui sera subdivisée par type de pâte) et la porcelaine. La fouille n'a livré que des fragments bien souvent de trop petites dimensions pour pouvoir identifier le type et aucun profil complet n'a pu être reconstitué.

26: Sur la technique de comptage du NMI utilisée, cf. ARCELIN & TUFFREAU-LIBRE (dir.), 1998.

	Faïence	Grès	Céramique glaçurée	Porcelaine
Bord	5	0	5	2
Fond	4	0	0	0
Panse	5	1	6	0
Décor*	6	0	0	0
NR	14	1	11	2
NMI	10	1	6	2

28 Tableau récapitulatif du NMI en fonction des différentes catégories de céramique moderne (\*les tessons décorés sont inclus dans le comptage des bords, fonds et panses).

**Faïence**

Tous les tessons possèdent une pâte de couleur blanche à l'exception de l'objet n° UC013/0057/00005 dont la pâte est de couleur rose clair. La faïence peut être distinguée par sa glaçure, plombifère ou stannifère. Cependant, certains des tessons décrits ci-dessous n'ont pu être identifiés.

Trois bords de bol hémisphérique à lèvre simple et décorés ont été reconnus. Le premier (UC013/0057/00005 ; **fig. 30.1**) est revêtu sur la lèvre et sur la face interne d'une glaçure stannifère gris pâle sur laquelle est peint un bandeau jaune cerné de fines lignes violettes. La face externe est couverte d'une glaçure beige.

Le deuxième (UC013/0007/00014 ; **fig. 30.2**) est également couvert d'une glaçure stannifère gris pâle. La face interne du bord est décorée d'un bandeau bleu.

Le dernier (UC013/0035/00001), quant à lui, est revêtu d'une glaçure stannifère blanche. La face interne est ornée de deux fines lignes bleues venant souligner la lèvre tandis que la face externe est ornée d'une succession de bandeaux rose foncé alternant avec des lignes bleues.

Deux fragments (UC013/0003/00002 et 00006 ; **fig. 30.3**) d'un récipient à haut col droit dont le bord est légèrement épaissi à l'extérieur ont pu être regroupés. Sur le premier subsiste un fragment d'anse tandis qu'une amorce de bec verseur est encore présente sur le deuxième. Ces indices font penser que nous sommes en présence d'un pichet. Ces deux tessons sont ornés d'une glaçure stannifère blanche sur laquelle sont imprimés des motifs végétaux bleus qui s'organisent en trois bandes.

Deux tessons (UC013/0011/00001 et 00002 ; **fig. 30.4**) semblent appartenir au même individu. Il s'agit de fond d'assiette à base annulaire sans décor.

Deux fragments de fond de pot (UC013/0003/00003 et UC013/0057/00001 ; **fig. 30.5-6**) à base annulaire présentent des traces d'usure. Le premier possède une amorce de paroi droite et la face externe du fond présente un décor de lignes concentriques. Le deuxième est un fragment de fond concave et d'une paroi légèrement oblique décorée de quatre bourrelets.

Un fragment de panse (UC013/0036/00001) de faïence fine est décoré d'un petit bateau à voile bleu.

**Grès**

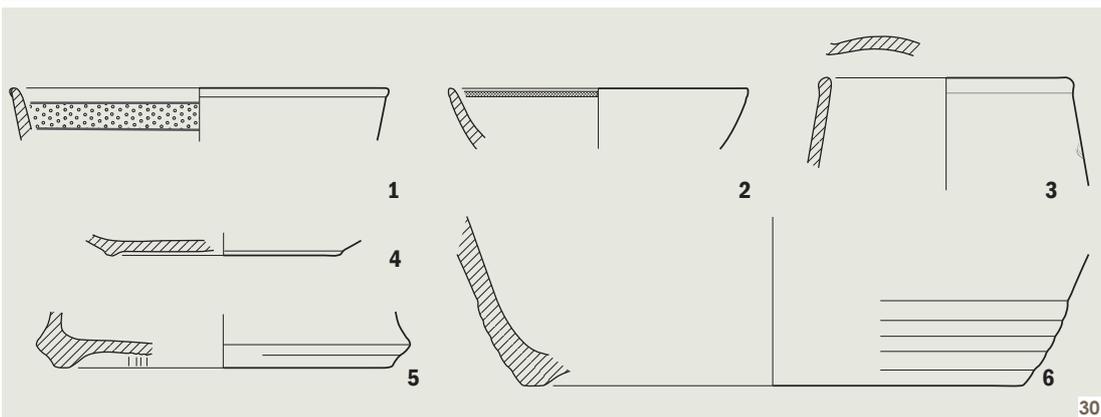
Un seul fragment de panse (UC013/0043/00002) a été mis au jour. Les deux faces présentent une glaçure de couleur brune. La pâte est beige à frange grise. L'épaisseur de ce tesson (1,6 cm) semble indiquer qu'il s'agit d'un fragment de canalisation moderne.

**Céramique glaçurée**

Onze fragments de céramique glaçurée ont été identifiés. Ils peuvent être répartis selon trois types de pâte : blanche, rouge et rose claire.

	Pâte blanche	Pâte rouge	Pâte rose claire
Bord	2	1	2
Panse	1	1	4

29



30

29 Tableau récapitulatif des différents types de pâte de céramique glaçurée.  
30 Fragments de faïence, éch. 1/3 (dessin : A. Stoll). © SPRB-DMS

*Pâte blanche*

Les trois tessons de céramique à pâte blanche (UC013/0046/00001, 00002 et 00003) sont recouverts d'une glaçure plombifère vert foncé sur la face externe et jaune sur la face interne.

Parmi ces trois tessons, deux sont des bords. Le no UC013/0046/00002 (**fig. 31.7**) est un fragment de pot à lèvre amincie soulignée à l'extérieur par un épais bandeau mouluré. La panse est marquée d'un bourrelet. Le no UC013/0046/00003 (**fig. 31.8**) est un fragment de pot à panse carénée et à lèvre soulignée à l'extérieur par un épais bandeau mouluré.

*Pâte rouge*

Les deux tessons (UC013/0007/00008 et UC013/0003/00001) sont recouverts d'une glaçure plombifère bordeaux très foncé sur les deux faces.

Le no UC013/0007/00008 (**fig. 31.9**) est un fragment de bord de plat à paroi carénée et à lèvre épaissie à l'extérieur.

*Pâte rose claire*

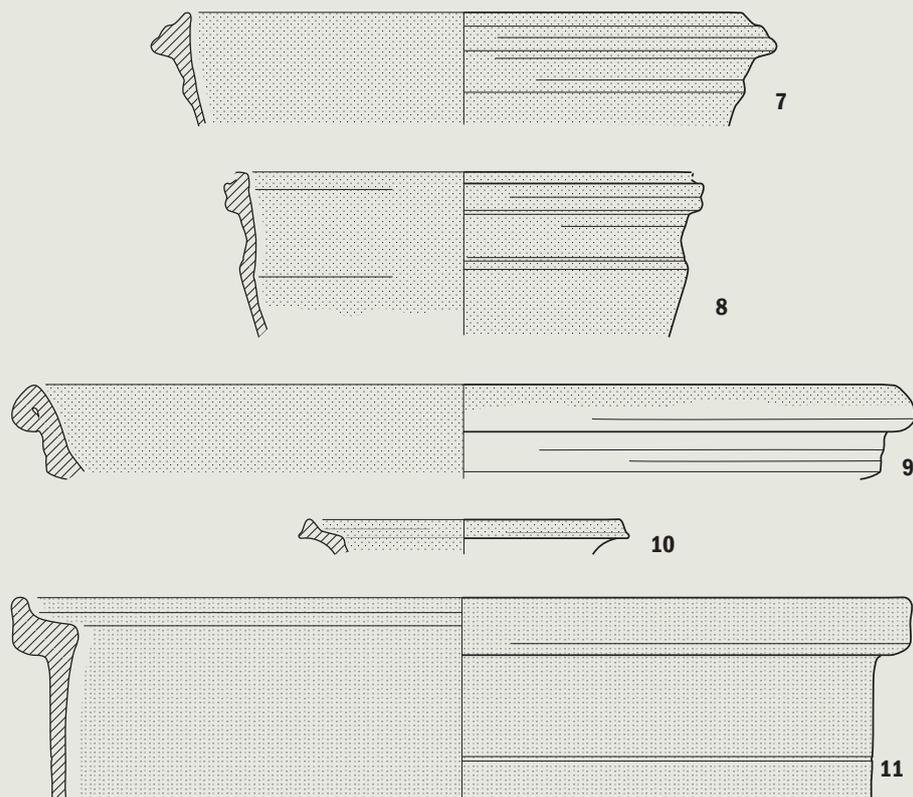
Parmi les six tessons de céramique à pâte rose claire, deux bords ont été reconnus.

Le premier (UC013/0025/00001 ; **fig. 31.10**) est un bord appartenant à un pot à paroi oblique et à lèvre repliée vers l'extérieur marquée d'une fine gouttière. Il est revêtu d'une glaçure plombifère intérieure orange et verte.

Le deuxième (UC013/0047/00003 ; **fig. 31.11**) est un bord appartenant à une terrine à paroi droite et à lèvre épaisse repliée vers l'extérieur formant une gouttière. Il est couvert d'une glaçure plombifère orange sur les deux faces. La panse est décorée d'un sillon.

Les quatre autres tessons sont tous revêtus d'une glaçure plombifère de couleur distincte :

- UC013/0007/00013 : glaçure plombifère brun foncé sur les deux faces
- UC013/0021/00002 : glaçure plombifère intérieure jaune orangé et extérieure brun foncé
- UC013/0003/00007 : glaçure plombifère extérieure jaune
- UC013/0043/00003 : glaçure plombifère intérieure jaune avec *splash* verte et extérieure noire



## Porcelaine

Deux tessons en porcelaine ont été récoltés au cours de la fouille. Le premier (UC013/0011/00003 ; **fig. 32.12**) appartient à un petit récipient à lèvre en crochet. Le deuxième (UC013/0023/00002) est un fragment d'isolateur, à vis, de clôture électrique.

## Céramique architecturale

Lors du décapage (0,40 m), cinq fragments de carreau de carrelage ont été retrouvés. Trois de ces cinq fragments semblent appartenir au même carreau (UC013/0007/00003, 00010 et 00012). Ils sont ornés d'un motif floral vert se détachant sur un fond blanc.

Un autre fragment décoré (UC013/0007/00004) présente un motif en damier vert sur fond blanc. Le dernier fragment (UC013/0007/00007), de couleur blanche, ne possède pas de décor.

## Matériaux de construction

De nombreux fragments de construction (fragments de brique, nodules de chaux, fragments de carrelage en céramique) ont été repérés au cours de la fouille. Parmi ceux-ci un fragment de pierre noire (UC013/0003/00008) avec résidu de mortier a été prélevé.

## Métal

Un total de 15 objets métalliques a été récolté au cours des différents décapages. Le premier décapage a livré trois objets métalliques. Il s'agit d'un fragment de fil électrique (UC013/0007/00006) entouré d'une enveloppe isolante de couleur rouge foncé ; d'une tige métallique à angle droit (UC013/0007/00009) et d'une tête hémisphérique de louche émaillée (UC013/0007/00002) ornée d'un motif végétal stylisé bleu sur fond blanc.

Douze autres objets ont été récoltés au cours de la fouille. Parmi eux, neuf objets ont pu être identifiés : un canif, un fragment de fer à cheval, un anneau, une fourchette, un arceau, deux dynamos de vélo et deux clous. L'état des trois autres objets en alliage ferreux est trop altéré et ne nous permet pas de les identifier.

Le canif (UC013/0057/00003) est composé d'un manche en ivoire (?) orné d'un motif argenté incisé et plaqué (?) qui représente une embarcation (type pirogue) dans laquelle deux personnages tiennent ce qui semble être des pagaies.

Le fragment de fer à cheval (UC013/0047/00001) correspond à la branche gauche avec deux clous encore fichés dans les étampures. L'envergure de ce fer nous permet de l'associer à un cheval de grande taille, probablement un cheval de trait.

L'anneau (UC013/0021/00005) est en alliage cuivreux avec une section plate, mesurant 2,1 cm de diamètre.

La fourchette (UC013/0013/00001) est en alliage ferreux et il subsiste deux fragments de dents.

Une poignée (UC013/0057/00002) en alliage ferreux est entièrement conservée. La partie préhensible, légèrement incurvée, est de section circulaire. Elle présente un léger décrochement vers l'extérieur par rapport aux pattes de fixation. Ces dernières sont plates et sur l'une d'elles subsistent encore deux clous également en alliage ferreux. L'axe des pattes de fixation permet de restituer un corps circulaire.



32 Fragment de porcelaine, éch. 1/3 (dessin : A. Stoll).  
© SPRB-DMS

33 Fragments de carreau de carrelage : UC013/0007/00003, 00010 et 00012 (photo : A. Stoll).  
© SPRB-DMS

34 Canif (photo : A. Stoll).  
© SPRB-DMS

Mentionnons aussi deux clous (UC013/0023/00003 et UC013/0057/00006) en alliage ferreux, à section ronde avec tête partiellement conservée mais non identifiable.

Enfin, deux dynamos de vélo (UC013/0036/00003 et UC013/0055/00001) en alliage ferreux. À l'examen, ces deux objets corrodés ont été rapprochés de la forme de certains explosifs militaires, notamment des grenades de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit en réalité d'anciens modèles de dynamo de vélo. Les deux objets ne figurent plus dans l'inventaire du matériel.

Les trois objets non identifiés consistent en deux fragments de plaque (UC013/0047/00002 et UC013/0036/00002) et un fragment de tige (UC013/0021/00004) en alliage ferreux.

## Interprétation

La fouille a livré peu d'objets. Ceux-ci n'ont pas permis de définir une datation précise. Néanmoins, les artefacts récoltés sont indubitablement d'époque contemporaine, ce qui correspond assez bien à la période connue de l'exploitation du sable et aux phases postérieures de comblement.

LA FOUILLE PRÉVENTIVE RÉALISÉE SUR LE SITE DU NECKERSGAT N'A PAS PERMIS DE DOCUMENTER D'AVANTAGE LES OCCUPATIONS ANCIENNES ENREGISTRÉES PAR P. CLAES. ELLE RÉVÈLE EN REVANCHE QUE LA PARCELLE A FAIT L'OBJET D'UNE EXPLOITATION DU SABLE TERTIAIRE, RAISON MÊME DE LA DISPARITION DES NIVEAUX ARCHÉOLOGIQUES.

LES TÉMOIGNAGES ÉCRITS DE P. CLAES ET ORAUX D'A. ROBER CONFIRMENT LA PRÉSENCE DE LA SABLIERE ENTRE 1938 ET 1948 TANDIS QUE LA CARTE TOPOGRAPHIQUE IGM DE 1935 PERMET DE SITUER SON OUVERTURE ENTRE 1913 ET 1933. LES LEVÉES DE TERRE AUJOURD'HUI OBSERVABLES SUR LE SITE SONT À METTRE EN RELATION AVEC LE DÉCAISSEMENT DE LA SABLIERE DE PART ET D'AUTRE DES LIMITES PARCELLAIRES ET NE REVÊTENT DONC PAS D'UN CARACTÈRE DÉFENSIF PROTOHISTORIQUE.

IL N'EST DONC PLUS ENVISAGEABLE DE METTRE AU JOUR DES VESTIGES ANCIENS SUR LA PARCELLE OCCUPÉE ACTUELLEMENT PAR L'ATHENEUM.

# Bibliographie

- ARCELIN & TUFFREAU-LIBRE (dir.), 1998 : P. ARCELIN et M. TUFFREAU-LIBRE (dir.), *Quantification des céramiques : Conditions et protocole*, Actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998), Collection Bibracte-2, Glux-en-Glenne.
- CABUY, 1994 : Y. CABUY, Un site de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine en région bruxelloise : le Neckersgat à Uccle, *Lunula*, II, 1994, p. 52-54.
- CABUY & e.a., 1993 : Y. CABUY, S. DEMETER & F. LEUXE, *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles. 3. Uccle*, Bruxelles, 1993, p. 70-71 et 42-43.
- CAHEN-DELHAYE, 1999 : A. CAHEN-DELHAYE, La région bruxelloise aux âges des métaux : nouvel examen des trouvailles anciennes, *Lunula*, VII, 1999, p. 3-12.
- CLAES, 1942 : P. CLAES, Uccle (Bruxelles). Vestiges des Ages de la pierre et du fer, *L'Antiquité classique*, 11, 1942, p. 300.
- CLAES, 1978 : P. CLAES, Vestiges d'habitat gallo-romain à Uccle (Neckersgat), in : *Bruxelles avant 400 : présence romaine à Bruxelles et environs*, catalogue d'exposition, Jette, 1978, p. 32-33 ; 43.
- HAESAERTS, 1984 : P. HAESAERTS, Aspects de l'évolution du paysage et de l'environnement en Belgique au quaternaire, 1984 in : D. CAHEN & P. HAESAERTS (éds.), *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*, Bruxelles, 1993, p. 27-39.
- LANGHOR, 2001 : R. LANGOHR, L'anthropisation du paysage pédologique agricole de la Belgique depuis le Néolithique ancien – Apports de l'archéopédologie in : *Etude et Gestion des Sols*, 8, 2, 2001, p. 103-118.
- LANGOHR & MIKKELSEN, 2001 : R. LANGOHR et J. MIKKELSEN, *International working meeting on micropedology, Ghent, Belgium, July 9-13, 2001, Mid-conference excursion, July 11, Understanding soilscape evolution of the Belgian loess belt – a review of 25 years research*, Ghent University, 2001.
- MARIÉN, 1957 : M.E. MARIÉN, La région bruxelloise avant 700, *Cahiers bruxellois*, II, 1, 1957, p. 39 et 50.
- Ouvrages de référence non cités dans le texte
- M. ANTROP, P. DE MAEYER, C. VANDERMOTTEN, M. BEYAERT e.a., *La Belgique en cartes : l'évolution du paysage à travers trois siècles de cartographies*, Tielt, 2006.
- R. MEURISSE, *Découvrez Uccle, ses rues et places*, Bruxelles, 1986.
- M. L. PRICOLA, *Inventaire des découvertes préhistoriques dans la région bruxelloise : Bruxelles ; Forest ; Ixelles ; Linkebeek ; Saint-Gilles ; Schaerbeek ; Uccle*, Université libre de Bruxelles, mémoire de licence inédit, 1988.



# Samenvatting

Archeologische interventie op de site Neckersgat (Ukkel)

Sylvie Byl, Céline Devillers, Nicolas Paridaens

In het kader van een openbare aanbesteding geopend door het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, werd de site Neckersgat te Ukkel aan een archeologische evaluatie onderworpen en dit voorafgaand aan de bouw van een nieuwe turnzaal voor het « Koninklijk Atheneum Ukkel Neckersgat ». De opgraving werd uitgevoerd tijdens de maanden november en december 2010 door de CReA-Patrimoine in samenwerking met de Société Royale d'Archéologie de Bruxelles. De site Neckersgat is gekend omwille van de opgravingen die er eerder werden uitgevoerd en waarbij sporen werden aangetroffen die opklimmen tot de IJzertijd en de Romeinse periode. De werkzaamheden van 2010 hebben enkel het bestaan van ontginningen van Brusseliaans zand kunnen aantonen tijdens de eerste helft van de vorige eeuw. Deze worden gekenmerkt door een reeks ontginningskuilen. Deze exploitatie heeft overigens de oude archeologische niveaus definitief doen verdwijnen. Verder kon het defensieve protohistorische karakter van de veronderstelde aarden opwerpen op de site weerlegd worden

# Annexe

## Liste explicative US pour le site

Numéro US	Loc.	Description
UC013/0001	TR01	Horizon A : couche humifère de couleur noire, homogène, meuble. Base abrupte.
UC013/0002	TR01	Horizon Bbi : homogène, meuble, de couleur brun-rose, présence de bioturbation. Base abrupte. Couche contaminée par des fragments de briques, cailloutis
UC013/0003	TR01	Remblai hétérogène de sable jaune-ocre, lentilles de limon et de sable blanc, fragments de brique rouge, galets. Base abrupte.
UC013/0004	TR01	Sable tertiaire en place de couleur jaune pâle, homogène et meuble. Limite supérieure abrupte.
UC013/0005	TR01	Sable tertiaire en place de couleur gris-vert (glaucifère), homogène et meuble. Limite supérieure abrupte.
UC013/0006	TR01	Sable tertiaire en place de couleur orange (oxydé), homogène et meuble. Limite supérieure abrupte.
UC013/0007	TR01-03	US de décapage : humus, limon, remblai et sable.
UC013/0008	TR01	Couche constituée de sable brun et orange et de grès fistuleux. Base abrupte.
UC013/0009	TR01	Remblai de grès fistuleux composé de pierres juxtaposées sans liant. Du remblai de sable jaune ocre (US 0003) se mêle aux pierres de surface sur +ou- 12 cm à partir du dernier décapage manuel.
UC013/0010	TR01	Structure de forme irrégulière en plan. En coupe, présente des parois obliques descendantes et fond plat. La paroi sud-ouest remonte en pente de douce et se stabilise horizontalement sur une longueur d'1,70 m.
UC013/0011	TR01	Sable brun homogène. Présence de racines et bioturbations.
UC013/0012	TR01	En plan: de forme quadrangulaire n'est pas visible entièrement, le profil sud ouest se trouve hors de l'emprise des fouilles. Limites nettes. En coupe présente des parois rectilignes, fond plat légèrement ondulant.
UC013/0013	TR01	Sable brun homogène. Présence de racines et bioturbations.
UC013/0015	TR01	Sable brun homogène. Présence de racines et bioturbations.
UC013/0016	TR01	En plan: de forme de «L». Limites nettes où l'on distingue des traces de bêche. En coupe, présente des parois rectilignes et fond plat.
UC013/0017	TR01	Sable brun homogène. Présence de racines et bioturbations.

UC013/0018	TR01	En plan: de forme rectangulaire tronquée au sud. Limites nettes où l'on distingue des traces de bêche.
UC013/0019	TR01	Sable brun homogène. Présence de racines et bioturbations.
UC013/0020	TR01	Plan incomplet : présence de l'angle sud-est. Limites nettes où l'on distingue des traces de bêche.
UC013/0021	TR01	Sable hétérogène à dominance brune avec lentille de sable orange, grès fistuleux de taille moyenne à grande, racines et bioturbations.
UC013/0022	TR01	Plan incomplet : angle nord-ouest manquant. Semble être de forme rectangulaire. Limites nettes.
UC013/0023	TR01	Sable brun homogène. Présence de racines et bioturbations
UC013/0024	TR01	En plan: de forme rectangulaire dont l'angle sud-ouest est légèrement tronqué. Limites nettes où l'on distingue des traces de bêche.
UC013/0025	TR01	Sable brun homogène. Présence de racines et bioturbations.
UC013/0026	TR01	En plan: de forme rectangulaire, la limite nord est irrégulière. Limites nettes où l'on distingue des traces de bêche.
UC013/0027	TR01	Sable hétérogène brun avec lentilles de sable orange. Présence de racines.
UC013/0028	TR01	Plan incomplet: présence de l' angle sud-est. Semble être de forme quadrangulaire. Limites nettes.
UC013/0029	TR01	Sable brun homogène. Présence de racines et bioturbations.
UC013/0030	TR01	En plan: de forme rectangulaire dont l'angle sud-ouest est légèrement tronqué. Limites nettes.
UC013/0031	TR01	Sable homogène brun, présence de racines et bioturbations.
UC013/0032	TR01	Plan incomplet : angles ouest manquant. Semble être de forme quadrangulaire. Limite nord irrégulière. Limites nettes.
UC013/0033	TR01	Remblai hétérogène de sable jaune foncé, cailloutis, fragments de terre cuite, nodules de chaux,...
UC013/0034	TR01	Remblai hétérogène de sable jaune foncé-ocre, cailloutis, fragments de terre cuite et nodules de chaux.
UC013/0035	TR01	Remblai hétérogène de brun-gris, lentilles de sable jaune et orange, fragments brique, terre cuite et nodules de chaux.
UC013/0036	TR01	Remblai hétérogène de sable brun, lentilles de sable orange et jaune, cailloutis, fragments de brique, terre cuite et nodules de chaux.
UC013/0037	TR01	Horizon A développé sur couche de gravier, de couleur noire. Présence de racines et quelques cailloutis. Base abrupte et droite.
UC013/0038	TR01	Couche homogène de gravier de couleur grise. Base abrupte et droite.
UC013/0039	TR01	Fine couche homogène de sable limoneux lessivé. La limite inférieure est bordée par une fine couche d'oxydoréduction. Base abrupte et légèrement ondulante.

UC013/0040	TR01	Couche de sable limoneux homogène de couleur brune. Présence de bioturbations et de grès fistuleux. Base abrupte et droite.
UC013/0041	TR01	Développement de sol sur remblai de limon, présence de terre cuite. Base abrupte et droite.
UC013/0042	TR01	Horizon limoneux homogène de couleur brun-rougeâtre. Présence de bioturbations.
UC013/0043	TR01	Remblai hétérogène de sable brun foncé, de lentilles de sable jaune, fragments de terre cuite, grès fistuleux, nodules de chaux. La limite nord est oblique descendante, la base inférieure est hors coupe. Base abrupte.
UC013/0044	TR01	Remblai hétérogène de sable jaune ocre, de lentilles de sable jaune et fragments de brique. Base abrupte et concave.
UC013/0045	TR01	Remblai hétérogène de sable brun, de lentilles de limon et sable jaune, briques, nodules de chaux, terre cuite, grès fistuleux, galets, ardoises, céramique, métal. Base abrupte et légèrement ondulante.
UC013/0046	TR01	Remblai hétérogène de sable jaune-brun, de lentilles de limon, terre cuite, charbon de bois, nodules de chaux et galets. Base abrupte et ondulante plongeant vers le nord.
UC013/0047	TR01	Remblai hétérogène de sable à dominante brune, de lentille de limon, fragments de brique, terre cuite, nodules de chaux. Présence de racines. Base abrupte, limite inférieure légèrement plongeante vers le nord.
UC013/0048	TR01	Remblai hétérogène de sable brun foncé, fragments de brique, terre cuite, grès fistuleux et racines. Base abrupte, limite inférieure descendante vers le nord.
UC013/0049	TR01	Remblai hétérogène de sable limoneux brun, lentilles de sable jaune et grès fistuleux. Base abrupte et droite.
UC013/0050	TR01	Sable en place jaune à jaune foncé. Base abrupte.
UC013/0051	TR01	Sable en place orange, glauconifère. Base abrupte et oblique.
UC013/0052	TR01	Sable en place orange. Limite supérieure abrupte.
UC013/0053	TR01	Sable en place jaune pâle à gris. Limite supérieure abrupte.
UC013/0054	TR01	Fine couche de remblai limoneux gris. Présence de pierres. Base abrupte et légèrement ondulante.
UC013/0055	TR01	Remblai hétérogène de sable brun foncé à noir, fragment de terre cuite, verre, métal, chaux. Base abrupte légèrement ondulante, limite supérieure sud indéterminée.
UC013/0056	TR01	Remblai hétérogène de sable brun, terre cuite, charbon de bois, pierres et nodules de chaux. Base abrupte et droite.
UC013/0057	TR02	Remblai hétérogène de sable brun avec fragments de terre cuite, nodules de chaux, cailloutis, pierres, grès fistuleux, lentilles de sable jaune et gris-vert. Limite supérieure nette.
UC013/0058	TR01	Horizon Bbi, limon brun foncé homogène et meuble, riche en racines avec traces de terre cuite. Base abrupte et ondulante.

UC013/0059	TR03	Horizon limoneux de couleur brun-beige. Base abrupte et ondulante.
UC013/0060	TR03	Remblai de sable jaune-verdâtre. Base abrupte et ondulante.
UC013/0061	TR03	Sable homogène brun à brun foncé. Présence de quelques racines. Limite supérieure abrupte et ondulante.
UC013/0062	TR03	Sable homogène brun-foncé. Présence de racines. Limite supérieure abrupte, oblique descendante.
UC013/0063	TR03	Remblai hétérogène de sable limoneux, lentilles de sable orange, cailloutis, briquillon, terre cuite, pierres, fil électrique. Base abrupte et ondulante.
UC013/0064	TR03	Remblai hétérogène de sable limoneux brun, terre cuite et racines. Base abrupte légèrement ondulante.
UC013/0065	TR03	Développement de sol sur remblai limoneux de couleur brun foncé à noir. Présence de racines et de bioturbations. Base abrupte et ondulante.
UC013/0066	TR03	Horizon limoneux homogène brun rougeâtre. Présence de racines et bioturbations. Base abrupte et légèrement ondulante.
UC013/0067	TR03	Développement de sol sur sable tertiaire en place. Présence de grès fistuleux, racines, fragments de brique et bioturbations.
UC013/0068	TR03	Sable en place orange. Base abrupte et droite.
UC013/0069	TR03	Sable en place vert-gris. Limite supérieure abrupte et ondulante.
UC013/0070	TR03	Développement de sol sur remblai limoneux de couleur brun foncé à noir. Présence de racines et de bioturbations, pierres, cailloutis, fragments de terre cuite. Base abrupte et ondulante.
UC013/0071	TR03	Remblai hétérogène de sable orange, lentilles de limon, cailloutis, terre cuite. Limites latérales abruptes et verticales.
UC013/0072	TR03	Remblai hétérogène de sable brun, fragments de terre cuite, briques, ardoises et cailloutis. Limite est abrupte et oblique.
UC013/0073	TR01	Profil de creusement incomplet, le fond apparaît au milieu de la coupe sous forme irrégulière.
UC013/0074	TR02	Petite zone (0,68m x 0,64 m) de grès calcaire sur sable.
UC013/0075	TR03	Plan incomplet : présence des angles est et limite ouest. Semble de forme rectangulaire. Limites nettes.
UC013/0076	TR01	Plan incomplet : présence de l'angle sud-est. Profil est oblique. Limites nettes.
UC013/0077	TR03	Horizon A : couche de limon brun très foncé, riche en racines. Base ondulante et abrupte.
UC013/0078	TR03	Coupe incomplète. Profil ouest ondulant et oblique. Limites nettes.
UC013/0079	TR03	En coupe: parois verticales, légèrement ondulante pour la limite est. Limites nettes.
UC013/0080	TR01	Les limites de creusement sont hors coupe. La limite inférieure est irrégulière.